

Communauté de Communes des Sucs



Magazine n°23 - Septembre 2021





Araules



Beaux
Saint-Julien-du-Pinet



Bienvenue à tous les bébés nés en 2020 !

Bébés en Fête,
suite en page 23



Lapte



Grazac



Retournac



ÉDITO du Président

Les élections de 2020 ont marqué **une étape et un changement important** dans l'organisation de notre Communauté de Communes. En effet, si le nombre de conseillers est identique, la composition du bureau a été quelque peu modifiée du fait que 7 maires sur 9 ont choisi de déléguer à un membre de leur conseil la fonction de Vice-Président pour représenter leur commune au sein du bureau.

Pour ma part, déjà présent lors de la création de la Communauté de Communes des Sucs, **je suis très attaché à sa structure** et, au terme d'une seconde élection, j'ai accepté en janvier 2021 la Présidence de ce nouveau Conseil Communautaire. C'est ainsi que je m'engage, accompagné de l'ensemble des conseillers, à poursuivre **les projets ambitieux** de nos prédécesseurs.

Je pense notamment aux projets structurants engagés comme la voie verte (pratiquement terminée), le centre aquatique ainsi que la passerelle himalayenne. Ces nouveaux équipements vont donner **un souffle nouveau** à notre Communauté de Communes, tant sur le plan économique que touristique. La restructuration de notre office de tourisme s'inscrit d'ailleurs dans cette dynamique de développement et d'ouverture vers l'avenir.

Concernant l'activité économique, elle poursuit son développement avec **l'arrivée de nouvelles entreprises**, notamment sur des zones qui, jusqu'à présent, n'étaient pas occupées. Cela prouve tout l'intérêt d'anticiper l'acquisition de foncier même si les résultats ne sont pas immédiats.

Mais l'avenir c'est aussi **notre jeunesse et la famille** que notre Communauté de Communes accompagne à travers les établissements primaires en finançant les sorties, des projets culturels... notre conservatoire de musique qui prépare les virtuoses de demain, l'enfance avec les structures d'accueil collectif ou avec l'action du Relais Petite Enfance, le Point Informations Jeunesse mais aussi **nos aînés et les personnes dans le besoin** avec l'action du CIAS...

Comme pour chacun d'entre nous, la pandémie du Covid à laquelle nous sommes confrontés depuis plusieurs mois, a affecté le fonctionnement au quotidien du conseil communautaire mais nous avons à souhait **de poursuivre et intensifier nos actions pour l'avenir de notre territoire et ses habitants, de répondre aux défis de demain**, tels que les changements climatiques, économiques, écologiques et humains.

Enfin, il nous faut aussi réfléchir à une nouvelle organisation structurelle de notre collectivité pour plus que jamais promouvoir notre territoire « *Les Sucs : un territoire attractif, volontaire et solidaire* ».

Belle rentrée à tous, prenez soin de vous et de vos proches.

Daniel Favier
Président de la Communauté de Communes des Sucs.



Magazine interactif

Passez l'appareil photo de votre téléphone portable sur les QR Codes pour avoir accès à la page dédiée du site internet.

Sommaire

Page 4
Notre Communauté
de Communes des Sucs

Page 6
Les services communautaires

Page 14
Les fonds de concours

Page 16
Les projets en cours

P. 16 - Vitrine numérique

P. 17 - Analyse des besoins
sociaux & EAC

P. 18 - Passerelle himalayenne

P. 19 - Centre aquatique

Page 20
Feuille de route 2021-2026

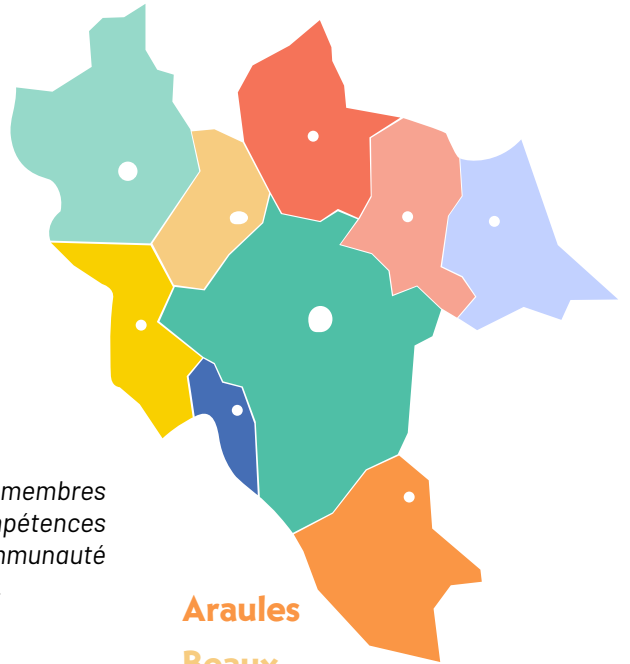
Page 22
Budget 2021

**PARTICIPEZ
et proposez le nom du futur
centre aquatique**

**(en savoir plus page 19)
Bulletin inséré dans votre
magazine, à télécharger
sur le site internet
ou disponible
en mairie.**



NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SUCS



Araules

Beaux

Bessamorel

Grazac

Lapte

Retournac

St-Julien-du-Pinet

St-Maurice-de-Lignon

Yssingaux

Une communauté de communes exerce à la place de ses communes membres des compétences obligatoires définies par la loi mais aussi des compétences supplémentaires que lui transfèrent les communes membres. La communauté de communes est un outil au service d'un territoire et de ses habitants.

Notre communauté regroupe
9 communes
soit près de 18 000 habitants.

Suite au choix des élus du conseil communautaire (au nombre de 29), **chaque commune est représentée soit par son maire, soit par un membre de son conseil municipal** qui est nommé vice-président en charge de la coordination d'un pôle de compétence.

Le bureau des vices-présidents



Un bureau soudé

autour de M. Daniel FAVIER, maire de BEAUX et élu en janvier 2021 Président de la Communauté de Communes des Sucs.



1^{ère} Vice-présidente
Mme Evelynne BAYET - Adjointe
au maire d'YSSINGEAUX

Economie - Zones artisanales -
Commerces - Artisanat - Industrie



2^{ème} Vice-président
M. Jean-Paul AULAGNIER
Adjoint au maire de SAINT-
MAURICE-DE-LIGNON

Finances - Mutualisation -
Ressources humaines



3^{ème} Vice-président
M. Eric DUBOUCHET
Maire de BESSAMOREL

Gestion des Déchets - Service
Public Assainissement Non
Collectif - Eau et Assainissement



4^{ème} Vice-présidente
Mme Maryse RIBEYRON
Conseillère municipale de
RETOURNAC

Voirie - Habitat



5^{ème} Vice-présidente
Mme Huguette LIOGIER
Adjointe au maire de LAPTE

GEMAPI - Environnement -
Gestion des cours d'eau et des
risques inondations - Plan Climat



6^{ème} Vice-président
M. Jean-Pierre CHAPUIS
Adjoint au maire de GRAZAC

Tourisme - Développement et
promotion



7^{ème} Vice-présidente
Mme Amanda GERENTES -
Adjointe au maire d'ARAULES

Famille - Jeunesse -
Communication



8^{ème} Vice-présidente
Mme Josiane SUC - Adjointe au
maire de SAINT-JULIEN-DU-
PINET

Social (CIAS - Comité Intercom-
munal d'Action Sociale)

Rencontres, visites, travaux en cours... Quelques exemples



Inauguration de la Fresque à l'école du Petit Suc à Lapte



Intervention de la dumiste dans les écoles, ici à Araules - Juin 2021



Projet « Qu'est-ce qui se passe dans sa petite tête ? » pour les professionnels de la Petite Enfance- Mars 2021



Réunion de service - Office de Tourisme



Visite du Parc de Maubourg - Mai 2021



Conférence des Maires et Vices-Présidents



Visite du futur Centre aquatique - Juin 2021



Visite d'entreprises et d'associations - AVI 43



Séminaire sur l'analyse des besoins sociaux (ABS) - Mai 2021



Visite des zones d'activité - Juin 2021

ZOOM SUR QUELQUES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Champs d'intervention et actions de la Communauté de Communes des Sucs sur son territoire.

p.7

Pôle enfance

Relais petite enfance (RPE) & Guichet unique : coordination des modes de garde sur l'ensemble du territoire et animation du réseau des assistantes maternelles.

p.9

Pôle Jeunesse

PIJ Point information Jeunesse des Sucs - Lieu ressource pour tous les jeunes de 12 à 25 ans (aide administrative, accompagnement de projet, emploi, santé, formation, bourses ...)

p.10

Ecole Intercommunale de Musique et de Danse

Cursus libre et cursus diplômant en musique et en danse. Enseignement et éducation artistique et culturelle.

Pôle scolaire : accompagnement et développement des activités pendant et hors du temps scolaire pour l'ensemble des établissements de maternelle et élémentaire privés et publics du territoire.

p.11

Actions sociales

Livraison des repas à domicile pour les personnes de plus de 65 ans.

CIAS : Comité Intercommunal d'Action Sociale

en lien avec les associations et les services sociaux du département. Accompagnement, aides financières, solidarité et **habitat...**

p.12

Tourisme

Accueil et promotion du territoire pour les habitants et les visiteurs.

p.13

Service Économie

Accompagnement pour l'installation et le développement des entreprises, commerces et artisans du territoire, développement numérique.



La Communauté de Communes des Sucs, c'est aussi un service aux collectivités avec le Service d'Information Géographique (SIG), un service administratif pouvant les accompagner pour l'information administrative en général et depuis peu la gestion en régie du prochain centre aquatique intercommunal (voir page 19).

La Communauté de Communes des Sucs assure pour le compte des communes la gestion des déchets et notamment le suivi de la collecte. Elle travaille à la mise en place d'un Plan Climat Air Energie et est compétente en matière de gestion des cours d'eau et protection des inondations GEMAPI. Enfin, elle gère le suivi d'une partie de la voirie du territoire (10% à ce jour).

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Parents, pour toutes les questions en lien avec la garde de votre enfant, le RPE est le **Guichet Unique** pour toutes les demandes en crèche ou auprès des assistants maternels ou des maisons d'assistantes maternelles (MAM) :

- **INFORMER** sur les différents modes de garde (Multi-accueil - Garde à domicile - Assistants maternels...)
- **METTRE EN RELATION** les parents avec les différents modes d'accueil (crèches) et les Assistants Maternels disponibles,
- **ACCOMPAGNER** pour les démarches administratives, soutien et conseils aux parents-employeurs (déclaration d'embauche, fiche de paie, contrat de travail, aides financières CAF...)

C'est un **lieu d'écoute, un soutien et un accompagnement tout au long de l'accueil de votre enfant, un lieu de médiation.**

Le RPE est aussi un **lieu de sociabilisation** où des temps d'éveil collectifs (assistants maternels - enfants) sont régulièrement proposés avec de nombreuses animations (snoezelen, jeux, activités à thème, éveil musical...).

Restez à l'écoute !
Des actions à destination des parents vont être de plus en plus déployées sur le territoire : rencontres, groupes de parole, conférences...

Pour les assistants maternels ou futurs assistants maternels, c'est aussi un **lieu ressource** pour toutes les questions sur le métier, **pour se former** ou pour intégrer un groupe de parole...

Découvrir le guichet unique



CONTACT

Guichet unique - RPE des Sucs,
4 av. de Chaussand
43200 Yssingeaux
04 71 59 04 00 ou 06 45 62 23 28
rpe@cc-des-sucs.fr
@rpesucs sur facebook

Permanence administrative :
sur Yssingeaux : lundi de 14h à 17h
- vendredi de 9h à 12h
dans les autres communes : sur rendez-vous.



Temps d'animations au plus près de chez vous :

réservés aux assistants maternels accompagnés des enfants gardés.

- **Yssingeaux** (Pôle petite enfance, av. Chaussand) : mardi et vendredi de 9h à 11h
- **St-Maurice-de-Lignon** (centre de vie 1^{er} étage) : jeudi de 9h à 11h
- **Retournac** (Pôle petite enfance, rue Jean Saby) : jeudi de 15h30 à 17h30
- **Lapte** (salle polyvalente) : jeudi de 9h à 11h
- **Grazac** (CASC) : mardi de 9h30 à 11h30
- **Araules, St-Julien-du-Pinet, Beaux et Bessamorel** : les assistants maternels peuvent rejoindre les temps de jeux existants sur une commune voisine. Accueils ponctuels possibles dans ces communes selon demandes (par exemple pour Noël...).



LOISIRS ET VACANCES



Tickets loisirs

Durant les vacances scolaires, les Tickets Loisirs proposés par la Communauté de Communes des Sucs permettent de participer à de nombreuses animations culturelles et sportives présentes sur le territoire, par exemple éveil musical, poney, sculpture, jeux de société, théâtre en anglais, escrime, chasse aux trésors... Elles sont à un prix très attractif pour les familles (la Communauté de Communes accompagne financièrement ces projets). Programmes à découvrir sur internet ou en mairie et dans les Offices de Tourisme.


Vacances, mercredis...

Les accueils de loisirs et club ados du territoire, situés à Yssingaux, Retournac, Lapte / Grazac, St Maurice de Lignon, proposent de nombreuses animations ou journées découvertes, un excellent moyen pour développer l'autonomie et les échanges.



Handicap et loisirs

Le PIJ (Point Information Jeunesse) est référent DALHIR (Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers les Loisirs Intégrés et Réguliers), afin de proposer des activités sportives ou culturelles avec un accueil adapté.

 Prendre contact avec le PIJ (informations page 9).



Chèque découverte

Offert par la Communauté de Communes : 20% de réduction* sur une première adhésion dans une association partenaire des Tickets Loisirs.

Conditions : Avoir participé aux Tickets Loisirs dans l'année en cours, être bénéficiaire de l'allocation rentrée scolaire. *réduction de 20% pour les cotisations entre 40 et 180€ et plafonnée à 36€ pour les adhésions supérieures à 180€ (INFORMATION AU PIJ - voir page 9)



Pour être au courant s'abonner à la page Facebook de la Communauté de Communes @ccdessucs ou sur le site internet.
Informations www.cc-des-sucs.fr
S'inscrire à l'office de tourisme des sucs (Yssingaux - Retournac)

LE POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

Pour les ados ou jeunes adultes



Un lieu ressource pour les jeunes de notre territoire !

Tu y trouveras **un accompagnement** pour ton projet d'orientation, des offres d'emploi et petits boulots, une aide pour monter un projet en solo ou en groupe (Opération Sac Ados pour des vacances en autonomie, projets de voyage, des initiatives créatives...).

Par le PIJ, tu peux t'inscrire pour faire du baby-sitting, préparer ton BAFA mais aussi obtenir une bourse pour le permis de conduire... Le PIJ de la communauté de communes t'accompagne dans le **montage de projet et financièrement**.

Le PIJ c'est aussi **un lieu d'échange** autour des questions de sexualité, d'addiction, de violence, de peur... en lien avec les intervenants du territoire comme le planning familial, la Mission Locale (pour les jeunes de 16 à 26 ans

en recherche d'emploi), la Maison des Ados (rencontre avec des psychologues) mais aussi le centre addiction (ANPAA) et bien d'autres structures.

Avril 2020 : Création du site internet dédié, à destination des jeunes et des parents pour y découvrir l'ensemble des dispositifs d'accompagnement, ainsi que les actualités et un annuaire « Qui fait quoi, sur notre territoire ? ».

Découvrir le site internet



Sans rendez-vous, confidentiel et anonyme, les animatrices du PIJ t'aident à trouver la bonne personne pour t'accompagner durant ta jeunesse et/ou te donner envie de bâtir un projet qui te ressemble.

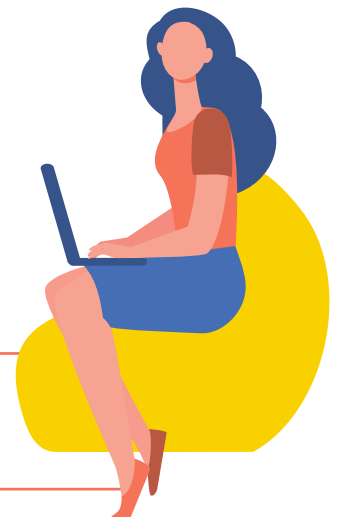
CONTACT

pj@cc-des-sucs.fr
04 71 59 01 59 - 06 73 67 18 04
ou via les réseaux.
www.pij-des-sucs.fr



Un lieu labélisé « Promeneur du NET »

Une présence éducative sur Internet. Le but est de créer, maintenir le lien, écouter, conseiller, soutenir. Les Promeneurs du Net, c'est une autre manière d'être en relation avec les jeunes sur Internet.



L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Véritable conservatoire de niveau 3 à rayonnement intercommunal (il y en a **seulement 3 dans le département**). L'École de Musique Intercommunale des Sucs (créée en 1999) suit des directives nationales et le cahier des charges des différents schémas départementaux.

Dès le plus jeune âge, l'école de musique propose des offres progressives et ludiques adaptées à chaque tranche d'âge. Au choix, **suivre un parcours diplômant ou en loisirs, en tant qu'enfant, qu'ado ou adulte.**

Instruments disponibles : Piano - Flûte traversière - Clarinette - Saxophone - Basson - Trompette - Cor - Trombone - Tuba - Accordéon chromatique et diatonique - Cornemuse - Percussions - Batterie - Violon - Guitare - Guitare basse électrique. Orchestre Rock

Aux collèges St Gabriel d'Yssingeaux et Boris Vian de Retournac, il est possible de suivre **une classe CHAM** (Enseignement musical en horaires aménagés) en ayant les cours de musique durant le parcours scolaire.



Dumiste

Mais qui est-ce ?

L'école Intercommunale de Musique se rend gratuitement dans toutes les écoles primaires du territoire grâce à Marie, la dumiste, musicienne intervenante, qui répond aux projets des enseignants et propose des animations et cours musicaux variés. Elle rencontre plus de 600 élèves différents par an.

La tournée des Sucs

Tout au long de l'année, les élèves et leurs professeurs proposent un vaste programme d'animation sur le territoire (concert de Noël, bal trad, concert en plein air...) en lien avec les associations locales et les structures.

Dancez !

Vivez votre passion de la danse en réalisant un parcours diplômant en danse classique, moderne, Jazz ou danse contemporaine. En partenariat avec l'association Yssingelaise de Danse.



CONTACT

EIM, Ecole Intercommunale de Musique - Virginie Brunon
 ecoledemusique@cc-des-sucs.fr
 ou 06 32 28 81 38

NOUVEAU :

Inscription en ligne sur
www.cc-des-sucs.com



Au plus près de chez vous : les cours sont dispensés sur 4 lieux, sur les communes d'**Yssingeaux**, mais aussi de **Lapte, St Maurice de Lignon** et **Retournac** en fonction du nombre d'élèves par instrument.



PORTAGE DES REPAS

La Communauté de Communes a depuis de nombreuses années mis en place **un service de portage de repas pour les personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap habitant sur le territoire des sucs. Ce service leur permet de bénéficier d'une alimentation équilibrée et variée** tout en restant chez elles.

Actuellement, c'est la Ferme de Lavée qui élabore les repas. Livraison par le service communautaire, en liaison froide, en barquettes individuelles à raison de **3 livraisons par semaine sur toutes les communes** de notre territoire.

Les repas sont proposés du lundi au dimanche avec l'obligation de s'inscrire au minimum du lundi au vendredi. En option, il est aussi proposé le potage pour le soir. Les personnes diabétiques ou ayant un régime particulier bénéficient d'un repas adapté (sans surcoût).

Sans engagement de durée.
Tarifs 7.64€
ou 7.92€ avec le potage



INFORMATIONS ET INSCRIPTION
à la communauté de communes
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h30
au 04 71 59 07 67
www.cc-des-sucs.fr

SOLIDARITÉ



Difficultés temporaires Ne restez pas seul(e).

Par l'intermédiaire **des assistants sociaux départementaux**, le CIAS des Sucs (Comité Intercommunal d'Actions Sociales) peut vous **accompagner financièrement** (aide ponctuelle, aide remboursable ou chèque d'accompagnement personnalisé).



CONTACT

Service des assistants sociaux
du département au 04 71 59 04 70
qui fera suivre la demande.
27, avenue de la Marne
43200 Yssingeaux

Les assistantes sociales du département vous accueillent sur **rendez-vous** au centre médico-social d'Yssingeaux (ancienne gendarmerie) pour toutes les questions d'accès au droit, à la santé, au logement, à la protection de l'enfance, l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap.

En savoir plus



HABITAT

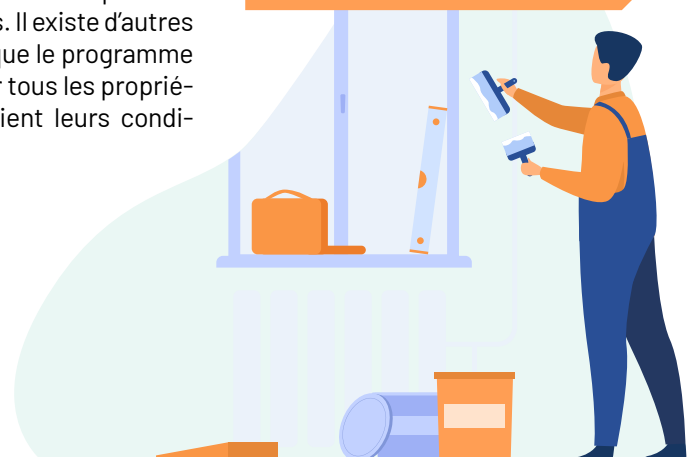
La Communauté de Communes des Sucs est partenaire de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) dans le cadre du programme « Habiter Mieux » afin de **lutter contre la précarité énergétique**. Objectif : accompagner les propriétaires (selon conditions de ressources) dans la **rénovation énergétique** de leurs habitations (isolation, changement des menuiseries, changement de chaudières...). Des aides à l'investissement peuvent ainsi vous être fournies. Il existe d'autres dispositifs d'aides tel que le programme « Ma primRénov » pour tous les propriétaires, quelles que soient leurs conditions de ressources.



CONTACT

Département de la Haute-Loire
Maison de l'habitat : 04 43 07 11 30
ANAH, au Puy-en-Velay ou passer
par des cabinets tels que Cohéco
à Lapte ou Soliha au Puy pour vous
conseiller et vous aider dans le
montage des dossiers.

INFORMATIONS
www.anah.fr



TOURISME ET PROMOTION DU TERRITOIRE

L'office de tourisme des Sucs aux bords de Loire comporte deux bureaux d'accueil à Yssingaux et Retournac. Ils assurent l'accueil et le conseil mais aussi la promotion de l'ensemble du territoire des Sucs à destination de tous.

Billetterie et lieux d'informations des animations de notre territoire, les offices de tourisme d'Yssingaux et de Retournac sont de véritables lieux ressource pour les habitants et les visiteurs.

Rubrique « Je recherche » sur le site internet :

une multitude d'informations sur les événements en cours, les lieux incontournables, les animations du moment, les itinéraires de balades...



Pour re-découvrir notre territoire... le magazine Escapades est disponible dans les deux Offices de Tourisme ou à feuilleter sur le site internet.

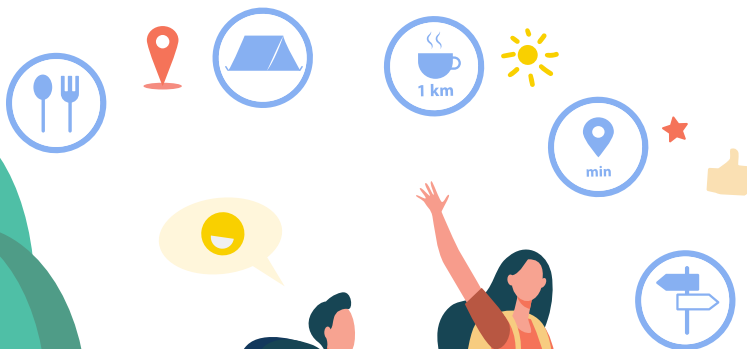
CONTACT

BUREAU D'ACCUEIL

- Yssingaux, 22 place du marché
04 71 59 10 76
- Retournac, place Boncompain
04 71 65 20 50

NOUS SUIVRE

Via le site internet
www.ot-des-sucs.fr
et les médias sociaux Facebook
et Instagram
@OtdesSucsauxbordsdeLoire



Pensez-y !

Prestataires touristiques, restaurants, espaces de jeux, associations pleine nature... ne pas hésiter à transmettre vos éléments de communication et vous faire connaître afin de profiter de la dynamique touristique proposée par les conseillers en tourisme de notre territoire.
contact@ot-des-sucs.fr

SERVICE ÉCONOMIE

Accompagnement des entreprises

Le service économie de la communauté de communes des Sucs est à votre écoute pour **vous accompagner dans vos démarches** de création, d'investissements, de réhabilitation de vos bâtiments (avec le programme « Chasseur de coûts ») mais aussi sur vos projets d'installation.

La Communauté de Communes peut vous conseiller, vous apporter une aide directe ou indirecte pour financer vos projets.

Vitrine numérique

En cours d'élaboration, la vitrine numérique des acteurs du territoire est à découvrir en page 16.



Les zones artisanales communautaires :

- Araules
- Beaux/Malataverne
- Lapte/Verne
- Retournac
- St Maurice de Lignon,
- Yssingeaux.

Encore quelques terrains disponibles.



Entreprises

Vos employés ont un souci de garde d'enfant ?

Ne pas hésiter à contacter le guichet unique au Relais Petite Enfance pour étudier les situations au cas par cas et vous transmettre les modes de garde disponibles sur le territoire (voir p.7).



CONTACT Service économie à la Communauté de Communes des Sucs : 04 71 59 02 90



MOBILITÉ

Mobi Pouce : Mobilité

Le pays de la Jeune Loire qui regroupe un grand nombre de communes et communautés de communes de l'est du département, a mis en place un service d'**autostop sécurisé** «mobipouce» une sorte de Blablacar utilisable par les jeunes à partir de 16 ans.

CONTACT
www.mobi-pouce.fr
 04 71 66 29 05
 Kit de l'auto-stoppeur à disposition dans votre mairie



LES FONDS DE CONCOURS : UN SOUTIEN FINANCIER AUX PROJETS COMMUNAUX

Les fonds de concours sont un dispositif d'accompagnement financier des projets des communes. Sur la période 2018-2020, trois thématiques avaient été retenues pour un montant total de 1 250 000 € :

- Voirie : 200 000 €
- Attractivité/solidarité/Développement durable : 650 000 €
- Maisons de santé : 400 000 € (enveloppe exceptionnelle) pour la période de réalisation des projets initialement identifiés

Plusieurs principes guident la formalisation du dispositif avec notamment la recherche d'équité entre les communes, un principe de solidarité du territoire au travers le soutien aux projets communaux et le soutien aux petites communes.

Un principe reconduit jusqu'en 2023 :

Le nouveau conseil communautaire du 3 décembre 2020 a validé le principe de reconduction jusqu'en 2023 avec 850 000€* pour la période pour développer **l'attractivité et la solidarité sur notre territoire et un soutien pour les travaux de voirie.**

*Montant initial hors l'enveloppe « maison de santé ».

Exemples de projets financés dans les communes (non exhaustifs)



Yssingaux : travaux et aménagement du Quartier de Pompée



Retournac : travaux et aménagement du gymnase avec la création d'un mur d'escalade



Beaux : Réfection de la traversée de Malataverne, du four de Courenc



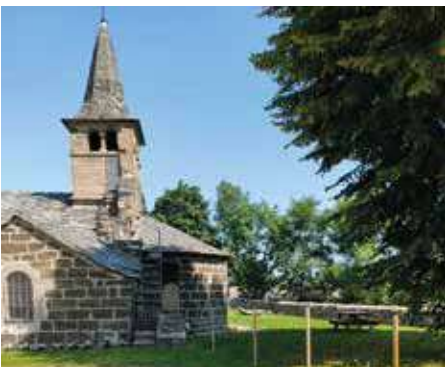
Araules : réhabilitation de l'ancienne colonie à Recharinges en salle multi-activités.



Grazac : travaux à la salle multi-activités



Lapte : achat du camion et de 2 bennes, travaux de voirie à Champseauve



Bessamorel : Aménagement des abords de l'église



St-Julien-du-Pinet : création des sanitaires publics



St-Maurice-de-Lignon : travaux à la salle des fêtes et sur le mausolée



LES GRANDS PROJETS EN COURS POUR NOTRE TERRITOIRE



Vitrine numérique pour les commerces et les entreprises du territoire

« 78 % des entrepreneurs locaux, commerçants et artisans, considèrent Internet comme indispensable à la croissance de leur activité, 74 % d'entre-eux n'ont cependant aucun projet autour du numérique ».

Partant de ce constat et après un état des besoins réalisés auprès de plus de 100 chefs d'entreprises locales et des réunions de travail, et en concertation avec les associations de commerçants, la Communauté de Communes des Sucs a donc décidé

d'accompagner la transition numérique des commerces et artisans de son territoire en proposant un véritable projet numérique comprenant différents volets :

- Création d'un site «**e-galerie locale**» selon la promesse marketing : « un savoir-être, un savoir-faire, des achats locaux et de qualité », véritable **vitrine pour l'ensemble du tissu économique du pays des succs**. Site dont la communauté de communes conservera la main et en sera garant. À ce titre, une charte d'adhésion à destination exclusive des professionnels commerces-artisans sera construite.

- Intégration d'un volet d'accompagnement personnalisé des entreprises (conseil et accompagnement de 1^{er} niveau sur des outils simples et gratuits).

- Mise en place et animation par un plan de communication-marketing.

- Accompagnement, sous forme de subventions spécifiques des entreprises souhaitant aller plus loin sur de l'investissement numérique.



En quelques dates :

2020-2021 : étude des besoins et élaboration du projet

Été 2021 : création du projet numérique et début de mise en place

Début 2022 : animation et suivi de la démarche dans le temps



Budget prévisionnel :

Coût estimatif : site internet, maintenance et animation : 65 - 70 000€

Avec l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Etat et l'Europe (Leader).



Consomm'acteur : en achetant localement, je soutiens mon territoire.

Analyse des besoins sociaux

En vue de la signature d'une nouvelle convention* avec les partenaires que sont la CAF et la MSA, il a été réalisé en partenariat avec les services du département, un **diagnostic des besoins sociaux de notre territoire**.

Pour ce faire, l'ensemble des acteurs (structures, habitants, professionnels, associations et institutions) ont été sollicités afin de **définir les besoins, les enjeux et ainsi les pistes d'actions pour les prochaines années**.

Les thématiques étudiées :
l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie locale, les seniors, le handicap, l'accès au droit, la mobilité...

**convention qui précise les modalités d'intervention et d'accompagnement financières de la CAF et la MSA pour la*

mise en place des actions définies à la suite de ce diagnostic sur notre territoire pour une période de 4 à 5 ans. Convention qui doit être signée d'ici début 2022.

Découvrir l'étude des données INSEE



Education artistique et culturelle

En 2019, la Communauté de Communes des Sucs a signé, pour 3 ans, une convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle avec la préfecture de la Haute-Loire, la D.R.A.C. (ministère de la culture), l'Académie Auvergne-Rhône-Alpes, la Région A-R-A, le Département de la Haute-Loire, la C.A.F., le ministère de l'agriculture et de l'alimentation et le réseau Canopé.

L'objectif :

utiliser l'Art comme un outil permettant de faire du sens sur un territoire, de créer du lien social, d'amener des réseaux locaux et des habitants à œuvrer ensemble.

Un fil rouge conduit les actions artistiques et culturelles menées sur les Sucs

entre 2019 et 2022. Il s'agit de favoriser la **découverte du patrimoine local** auprès du jeune public comme **un trait d'union entre les générations**, une liaison entre **tradition et modernité**. Le patrimoine des Sucs est riche et varié, que l'on parle de nature, d'industrie, d'histoire, de bâti, ou encore de traditions.

En 2020, malgré le contexte et les multiples changements liés aux conditions sanitaires, les scolaires (primaires, collèges, lycées), les seniors des EPHAD ou maisons de retraite et les familles de Retournac, St Maurice de Lignon et Yssingeaux ont pu participer au projet « **Arts et traditions** ». Les actions artistiques concernaient la musique et la danse. Plusieurs artistes se sont réunis autour de ce projet fédérateur : le Cie « Propos », la Cie « la soupe aux étoiles », le groupe « Di Mach sextet », le Centre de Musiques et de Danses traditionnelles et l'École Intercommunale de Musique des Sucs.

Découvrir le film du projet 2020-2021



En septembre 2021, le nouveau projet s'articulera autour du sujet « **Arts et Nature** » et mettra en valeur **nos Sucs et l'eau, de la source au fleuve**. L'idée est de faire participer **le plus grand nombre** à la création artistique à travers les arts plastiques et la photographie, et cela sur **nos 9 communes**.



Restez à l'écoute ! Des actions seront réalisées près de chez vous et n'hésitez pas à vous manifester auprès de vos mairies si vous souhaitez participer !

La plus longue passerelle himalayenne de France



Passerelle himalayenne au coeur des gorges du Lignon

Cette passerelle en pleine nature au-dessus des gorges de Lignon reliant St-Maurice-de-Lignon et Grazac, sera accompagnée d'un volet pédagogique sur la découverte de ce patrimoine naturel d'exception.

Une expérience unique, la plus longue passerelle himalayenne de France :

- 264 mètres de traversée
- 63 mètres au point le plus haut

Un projet qui s'inscrit dans **une démarche environnementale complète de la conception à la réalisation et son fonctionnement** avec un principe de minimisation de l'impact sur le site à toutes les étapes avec par exemple :

- sa **localisation qui s'appuie sur des structures d'accueil existantes** hors de la vallée (parking Maubourg à 3.2km, Villedemont 2.5km et accès réservé piétons-vélos),

- le principe d'un **pont en hauteur, suspendu** (évitant le lit majeur-mineur du Lignon et les versants du Lignon),

- le choix des **matériaux** évitant tout traitement dans le temps et qui sont récupérables,

- les choix **techniques** : pas de massifs en bétons conséquents, intervention par hélicoptère en dehors de la saison de nidification etc,

- la **préférence régionale** dans le choix des entreprises qui interviendront sur le chantier,

- la **mise en valeur environnementale** du site et **sensibilisation** auprès des scolaires et des enfants, étroite collaboration avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

Pour le respect des riverains et la sécurité de tous, le chantier est interdit au public.



En quelques dates...

2019 – étude du projet de la passerelle himalayenne
 Décembre 2020 – validation du projet par le conseil communautaire
 Mars 2020 – lancement du marché
 Septembre 2021 – début des travaux
Printemps 2022 – ouverture au public en accès libre, gratuit



Budget :

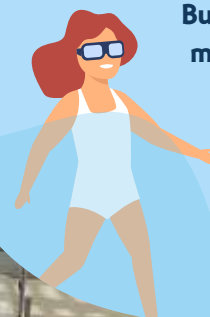
Le coût estimé à 1,5M € HT.
 Projet soutenu à hauteur de 60-70% (subventions sollicitées) par l'Europe, l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le département de Haute-Loire.





PARTICIPEZ
et proposez le nom du futur
centre aquatique

Bulletin inséré dans votre
magazine, à télécharger
sur le site internet
ou disponible
en mairie.



Centre aquatique intercommunal

Belle halle de 1300m² baignée de lumière avec une vue unique sur la chaîne des sucs, accueillant un bassin de 6 couloirs de 25m, un bassin ludique comportant 3 couloirs d'apprentissage et une zone récréative avec jets massants, banquettes bouillonnantes... un espace de jeux ludiques pour les enfants, un espace détente (jacuzzi, spa...). En période estivale, les bassins s'ouvriront sur un vaste espace extérieur de détente, équipé de jeux et de solariums.

**Un site qui répond
à deux enjeux majeurs :**

1- le confort et le bien-être des utilisateurs,

**2- l'optimisation
énergétique.**

Il a été voté une gestion en régie, c'est-à-dire que la gestion de cet équipement sera réalisée par la Communauté de Communes des Sucs. Cela implique le recrutement d'un directeur (trice) et d'une équipe d'une dizaine de personnes (maîtres-nageurs, personnel d'accueil...).



En quelques dates :

- 2017 / 2019 : projet
- 2019 : validation du projet
- 2020 : validation du mode de gestion en régie
- Janvier 2020 : début des travaux
- Printemps 2022** : Ouverture au public



Budgets :

- Coût estimé 8M €.
- Aides :
 - Etat DETR (Dotation des équipements des territoires ruraux) : 812 228 €,
 - Etat CNDS (Centre national pour le développement du sport) : 700 000 €,
 - Région Auvergne Rhône-Alpes : 2M €,
 - Département de Haute-Loire : sollicité 1M €.



**Suivre l'évolution
du chantier**



FEUILLE DE ROUTE 2021-2026

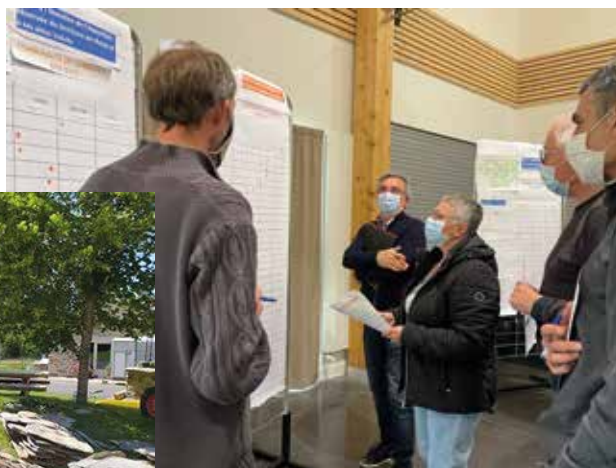
Appelé aussi « Plan de mandat », il a été construit en janvier dernier, en concertation entre élus locaux et élus communautaires. Il recense les orientations qui guideront l'action communautaire pour les 6 prochaines années :

« Les Sucs : un territoire attractif, volontaire et solidaire »

Cette feuille de route s'articule autour de 5 objectifs :

1 Renforcer l'attractivité économique et touristique du territoire de manière pérenne

- Développer l'activité économique du territoire
- Assurer la promotion et la communication des atouts de notre territoire pour attirer de nouvelles entreprises génératrices d'emplois
- Soutenir l'agriculture et initier des synergies avec les acteurs
- Développer une stratégie touristique (mise en avant de notre territoire en évitant le phénomène de tourisme de masse)



2 Développer un cadre de vie qualitatif en adéquation avec les attentes

- Insérer le territoire dans une démarche en faveur de la **transition écologique** (habitats, gestion des déchets ; transition énergétique des territoires...)
- Proposer un niveau de **services qualitatifs aux habitants** (placer les jeunes au cœur de l'action communautaire, poursuivre et développer les actions envers l'enfance et les familles ...)

3

Répondre aux enjeux des besoins sociaux

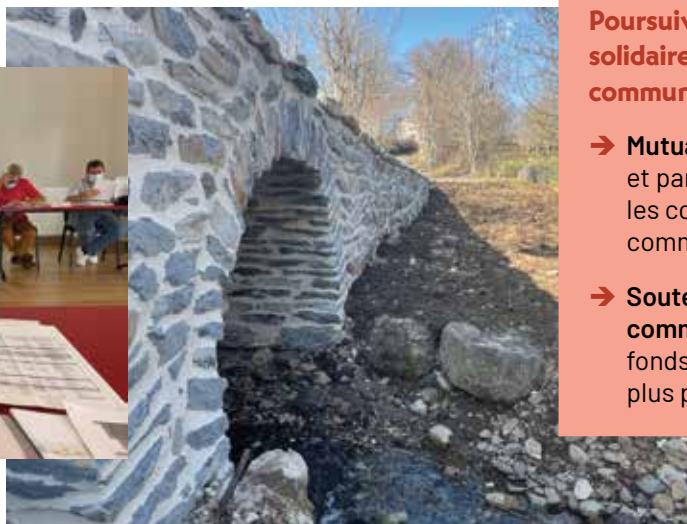
(suite au diagnostic élaboré en 2021 – en savoir plus page 17) avec la mise en place d'**actions nouvelles** sur le social, la parentalité, le handicap, la solidarité, l'accès aux droits...



4

Poursuivre une interaction solidaire et appropriée avec les communes membres

- **Mutualisation des services** et partage d'expérience entre les communes et la communauté de communes
- **Soutenir les projets communaux** (maintien des fonds de concours – en savoir plus page 14)



5

Adapter et faire évoluer l'organisation interne pour répondre aux enjeux de demain et aux nouveaux objectifs politiques

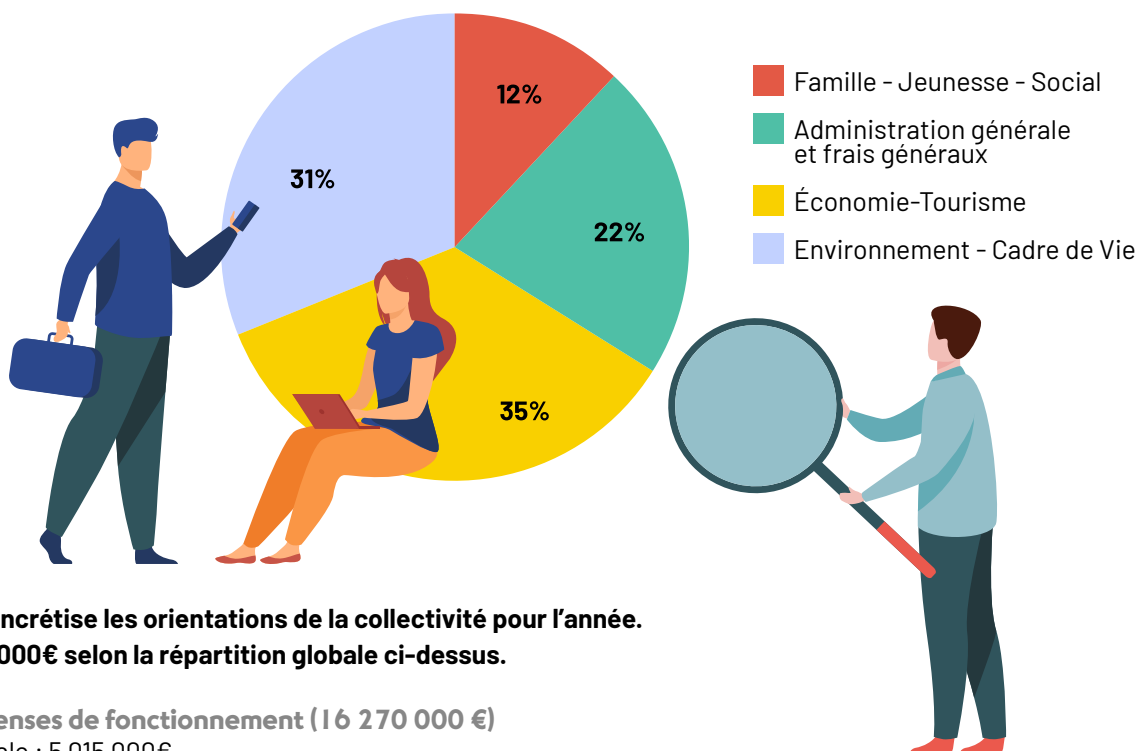
- Inscrire notre communauté de communes dans une **démarche active** avec les partenaires institutionnels
- Améliorer la **lisibilité de l'action** communautaire (communication, signalétique...)
- Gestion du **patrimoine immobilier** de la communauté de communes (développement durable, économie...)



Ces objectifs ont fait l'objet d'un plan d'actions détaillé qui sera travaillé en commission au fil du mandat.

BUDGET 2021

Une situation financière saine avec des actions conséquentes sur notre territoire malgré un contexte économique incertain.



Le Budget primitif concrétise les orientations de la collectivité pour l'année. Il s'équilibre à 23 759 000€ selon la répartition globale ci-dessus.

Répartition des dépenses de fonctionnement (16 270 000 €)

Administration générale : 5 015 000€
 Economie - Tourisme : 5 822 000€
 Famille - Jeunesse : 2 716 000€
 Environnement - cadre de vie : 2 427 000€
 Social (CIAS - en complément des actions du département) : 290 000€

Répartition des dépenses d'investissement (7 489 000 €)

Economie - Tourisme : 2 449 000€
 Environnement - Cadre de vie - Famille : 852 000€
 Centre aquatique (en construction) : 3 500 000€
 Subventions d'équipement aux communes (Fonds de concours) : 543 000€
 Frais généraux dont remboursement du capital des emprunts : 145 000€

Pour le financement de ce budget :

- Le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) a été fixé à 12,66 % (+5% point par rapport à 2020) suite à l'augmentation constante du coût de traitement des déchets.
- Pas d'augmentation de la taxe d'habitation, ni de la fiscalité professionnelle sur l'ensemble de notre territoire.
- Le recours à l'emprunt est prévu à hauteur de 3 500 000 € pour la construction du nouveau Centre Aquatique
- Les subventions de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département, de la CAF complètent l'autofinancement communautaire et permettent de contenir les tarifs aux usagers des services.

Un endettement faible et stable :

L'endettement par habitant s'élève à 30€, la capacité de désendettement est inférieure à 3 mois. De bons indicateurs !

Perspectives

La bonne santé financière actuelle de la CCDS est de bon augure dans l'optique des dépenses de gestion des équipements actuellement en chantier (centre aquatique entre autres) et des projets qui émaneront de la feuille de route 2021-2026 (voir p.20). La prudence s'impose néanmoins face aux incertitudes qu'engendre la crise sanitaire sur les financements à venir de l'Etat et des autres partenaires.

Comprendre la
TEOM





Saint-Maurice-de-Lignon

En mars dernier, la Communauté de Communes des Sucs a offert, à tous les bébés nés en 2020, un arbre et un bon d'achat de 15€ valable auprès des commerçants du territoire.

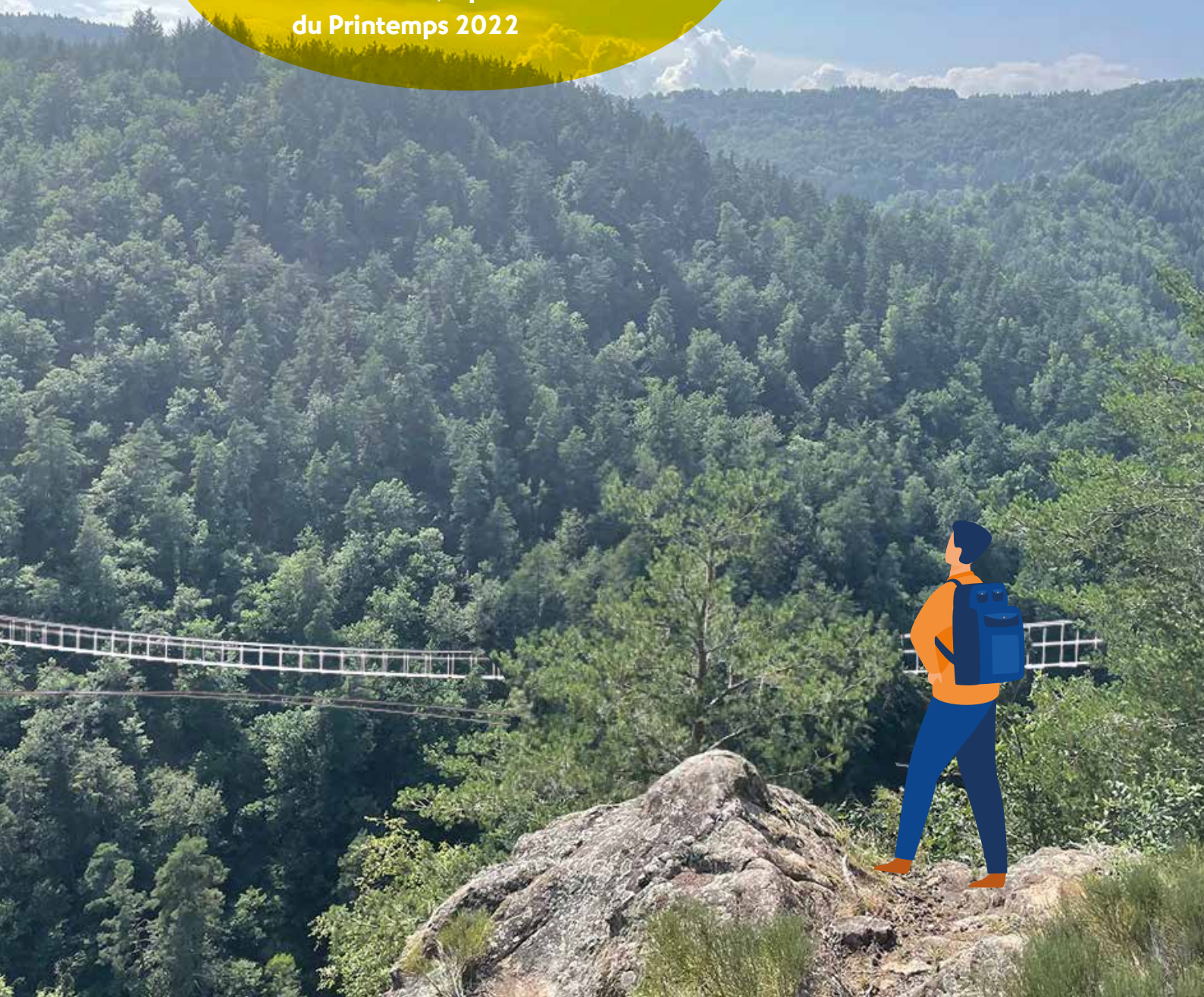
Bessamorel Yssingeaux



Sélection d'images, certaines familles ne sont pas représentées, nous vous prions de nous excuser.

PASSERELLE HIMALAYENNE

La passerelle himalayenne la PLUS
longue de France sera chez NOUS !
Prenez de la hauteur et vivez une
expérience unique...
En accès libre, à partir
du Printemps 2022



ARAULES • BEAUX • BESSAMOREL • GRAZAC • LAPTE • RETOURNAC • SAINT-JULIEN-DU-PINET • SAINT-MAURICE-DE-LIGNON • YSSINGEAUX



www.cc-des-sucs.fr

 @ccdessucs